

CAPACITÉ D'ANGIOLOGIE

Directeurs du diplôme

Professeur Claire MOUNIER-VEHIER
Professeur Marc LAMBERT

Conditions d'inscription

Peut s'inscrire, tout médecin titulaire du Diplôme d'Etat de Doctorat en Médecine. Peuvent également être admis à s'inscrire les titulaires d'un diplôme de médecin permettant l'exercice dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine des candidats ainsi que les ressortissants d'un Etat membre de la Communauté Economique Européenne dès lors qu'ils ont accompli et validé la totalité de leurs études médicales.

Le nombre de candidats acceptés après l'examen probatoire est de 6 y compris les DESC (en fonction des résultats du probatoire commun : DESC, Capacité)

Durée du cycle

2 ans

Évaluation des connaissances

1) Examen probatoire préalable à l'inscription

L'examen probatoire est organisé en septembre de l'année universitaire en cours.

Il s'agit exclusivement d'épreuves écrites portant sur le programme des enseignements organisés lors du premier trimestre de l'année universitaire et sur les connaissances médicales générales des candidats.

L'examen **dure 2 heures** et **comporte 4 questions** distinctes, notées chacune sur 20 points, dans l'anonymat, par les enseignants concernés :

- 3 questions portant sur le programme de médecine vasculaire de l'ECN
- 1 question de culture médicale générale

2) Modalité de validation des enseignements

Fin de deuxième année : L'examen comporte un écrit d'une durée de 2 heures qui est composé de 4 questions sur l'ensemble du programme de la Capacité de médecine, chirurgie, radiologie et explorations techniques vasculaires ainsi qu'un oral comportant des questions et une exploration vasculaire.

3) Modalité de validation des stages

Validation des stages assurés de 2 façons :

- **Par un contrôle continu des connaissances** des stagiaires, effectué régulièrement dans les unités validant la formation pratique. Evaluation des candidats mis en situation de responsabilités cliniques et technique, contrôle d'aptitude à la manipulation des différents matériels d'exploration vasculaire.

Ce contrôle continu est colligé dans le " **carnet de stages** " qui doit être co-signé à la fin du stage par l'étudiant concerné et chaque responsable de formation, puis par les coordinateurs de la Capacité.

- **Par un examen général de validation de fin de stage** avec soutenance d'un mémoire, sous la présidence des coordinateurs de la Capacité et en présence des médecins chargés du contrôle des connaissances. Au cours de cette épreuve, l'étudiant est jugé sur ses connaissances techniques et sur son aptitude à prendre en charge un malade "vasculaire", son interrogatoire, l'examen clinique, la gestion et l'organisation des différents examens complémentaires.

4) Obtention du diplôme

L'obtention du diplôme nécessite :

- la validation des enseignements théoriques et pratiques
- la validation des stages obligatoires de la capacité
- la présentation d'un mémoire.

Organisation de l'enseignement

Enseignement théorique (**Présence Obligatoire**)

4 Séminaires, interrégionaux de 48 heures en première et deuxième année, colloques et réunion de bibliographie organisés dans le Service de Médecine Interne. Les candidats suivent également l'enseignement théorique du DIU ECHOGRAPHIE GENERALE (module générale, module vasculaire)

Enseignement Pratique

1^{ère} année : stages pratiques de Janvier à Juin.

2^{ème} année : Stages pratiques d'Octobre à Juin

Stages pratiques **obligatoires** à raison de **5 demi-journées par semaine** (soit 5 matinées, soit 5 après-midi) dans les services officiellement agréés.

Droits d'inscription

TARIFS 2022-2023

Inscription principale : 502,00 Euros

- **251,00 Euros** avant l'examen Probatoire,
 - **251,00 Euros** après réussite de l'examen Probatoire
- Tarifs susceptibles d'être modifiés**

Pré-inscriptions

Joindre la **demande de Pré-inscription** accompagnée des pièces suivantes : *lettre de motivation + C.V. + copie de la carte d'identité + copie du diplôme de docteur en médecine* à :

Merci de bien vouloir respecter le délai de dépôt du dossier
« cachet de la poste faisant foi »

Faculté de Médecine Henri Warembourg
Service Scolarité – Bureau des Capacités – 2^{ème} Etage
Pôle Formation
Madame Sikora Christelle
59045 LILLE Cedex

Renseignements - Inscriptions

Faculté de Médecine Henri Warembourg
Service Scolarité – Bureau des Capacités – 2^{ème} Etage
Pôle Formation
Madame Sikora Christelle
59045 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 62 34 96 (ligne directe)

christelle.sikora@univ-lille.fr

Le programme détaillé est consultable sur le lien ci-dessous :

<http://medecine.univ-lille.fr/capacite/>